



Charte d'accueil du bénévole

Cette charte s'inscrit dans le cadre d'un projet européen transfrontalier « Believe » (Bénévolat, Levier d'Insertion Vers l'Emploi) ayant pour objectif d'accroître l'employabilité d'une personne éloignée de l'emploi via la révélation de compétences acquises lors de l'exercice du bénévolat dans le milieu associatif.

Ce projet est mené en partenariat avec les Maisons Des Associations de l'Entre-Sambre et Meuse, de Tourcoing, de Roubaix, Objectif Emploi et la Maison de la Participation et des Associations de Charleroi.

Les partenaires considèrent qu'il est nécessaire que la place du bénévole ait un sens dans le projet de l'association et que celui-ci soit accompagné durant toute la durée de son bénévolat. Le bénévolat de qualité respecte les quatre critères de la loi belge (acte libre, gratuit, tourné vers autrui, dans un cadre organisé), les droits de l'homme et la liberté d'association ainsi que la notion d'intérêt général tel que prévue dans le cadre Français. Pour être actrices du projet Believe, les associations doivent partager cette vision du volontariat/bénévolat et de ce fait, signer la charte.

Dès lors, l'association s'engage à :

- ☐ Soutenir que le volontariat/bénévolat est un acte LIBRE, GRATUIT, TOURNÉ VERS AUTRUI
- ☐ Privilégier un volontariat/bénévolat de qualité en :
 - ✓ Observant les lois belge et française relatives aux droits des volontaires/bénévoles.
 - ✓ Aider le bénévole à établir les déclarations éventuelles relative à la loi sur le RSA en France.
 - ✓ En les formant, les outillant, les accompagnant dans leur action.
 - ✓ En étant à l'écoute de leurs attentes, leurs réflexions ou leurs retours. En leur donnant une véritable place dans l'association.
 - ✓ Sentant la plus-value de l'acte gratuit au sein de l'organisation. La différence entre emploi et volontariat/bénévolat est clairement définie et établie.
 - ✓ Prenant goût à la diversité des volontaires/bénévoles et en veillant au fait que l'association reste ouverte à des profils variés.

Le non-respect de cette charte peut entraîner l'exclusion de l'association.

Nom de l'association :

Nom du responsable :

Fonction :

Date :

Signature :